

Obligation en cas de démission de gérance

Par **grossmemer**, le 14/03/2017 à 17:32

Bonjour,

Je viens de démissionner de mon poste de gérant de la société dans laquelle je possède 40 % des parts.

Quelles sont mes obligations lors de cette démission?

Mon associé peut-il m'obliger à céder mes parts.

merci

Par **morobar**, le 14/03/2017 à 18:16

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/reglementation/developpement-entreprise/droit-affaires/la-cessation-des-fonctions-du-gerant>

Par **grossmemer**, le 14/03/2017 à 18:29

merci